

des emplois dans l'industrie du bâtiment, qui sont probablement plus considérables que dans tout autre secteur de l'économie; chaque emploi sur le chantier en amène trois à l'extérieur, en plus de ceux qui sont créés dans d'autres secteurs de l'économie. Voilà, en partie ce que je pense et ce que pense aussi, j'en suis certain, le ministre des Finances.

* * *

[Français]

ON SUGGÈRE L'OCTROI DE PRÊTS À UN TAUX D'INTÉRÊT RÉDUIT

M. Eudore Allard (Rimouski): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre d'État chargé des Affaires urbaines.

Est-il en mesure de dire à la Chambre pourquoi le gouvernement est dans l'impossibilité de consentir des prêts aux contribuables canadiens au même taux qu'aux pays étrangers, comme Cuba, à qui le gouvernement a consenti un prêt de 10 millions de dollars pour une période de 30 ans, à un taux d'intérêt de 3 p. 100?

[Traduction]

L'hon. Barney Danson (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Monsieur l'Orateur, je crois que les deux problèmes ne sont pas liés. Je comprends que nous avons des obligations envers les pays moins fortunés que nous; bien que nous ayons de graves problèmes, ils ne se comparent pas aux leurs. Je crois que nous abordons les uns et les autres d'une façon différente.

[Français]

M. Allard: Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire.

Étant donné que les prêts sont consentis pour une période très longue, soit environ 40 ans, et qu'à la fin de cette période, la plupart des maisons sont hypothéquées à l'extrême, au point que les propriétaires ne peuvent même plus les réparer, l'honorable ministre considère-t-il normal qu'en plus de cela les propriétaires doivent payer trois fois en intérêt le prix de leur maison, sans tenir compte de l'entretien?

[Traduction]

M. Danson: Monsieur l'Orateur, le député a soulevé la question intéressante de la durée d'amortissement des hypothèques. C'est là un problème sur lequel nous nous penchons. De plus, je crois qu'il a mentionné les dispositions relatives aux réparations de nos programmes de remise en état. Elles sont également l'objet d'une grande attention.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'ACCROISSEMENT DU DÉFICIT—LA NÉCESSITÉ DE STIMULANTS À L'EXPORTATION

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce, mais comme il est encore absent, je la poserai au premier ministre suppléant. Comme le Canada vient de connaître le déficit commercial trimestriel le plus important de son histoire, le déficit commercial dans le secteur des produits fabriqués, qui est la plus grande source d'emplois, étant passé de 6 milliards de

Questions orales

dollars qu'il était en 1973 à près de 10 milliards de dollars l'année dernière, puis-je demander au premier ministre suppléant si le gouvernement en est finalement arrivé à la conclusion qu'il aurait dû prévoir il y a longtemps des stimulants pour accroître la productivité et favoriser la recherche et le développement pour abaisser les coûts et les prix de vente et ainsi permettre aux produits canadiens de se vendre plus facilement sur les marchés de l'exportation et au Canada?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, je dois dire au député que le ministre de l'Industrie et du Commerce rencontre aujourd'hui son comité consultatif des affaires et qu'il poursuit, j'en suis sûr, le genre d'entretiens que réclame le député. Pour répondre à la question d'une façon générale, comme le ministre et moi-même l'avons dit, l'une des raisons de notre déficit croissant est que nous sommes relativement plus prospères que nos clients et fournisseurs et que nos importations ont tendance à s'accroître plus rapidement que nos exportations.

M. Baldwin: Trêve de publicité!

M. Hees: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Comme le ministre depuis un an raconte toujours la même histoire à la Chambre pour expliquer ses piètres réalisations, alors que nos échanges commerciaux sont allés de mal en pis...

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. L'honorable député est peut-être maintenant prêt à poser sa question.

M. Hees: Je demande au premier ministre suppléant, ancien ministre de l'Industrie et du Commerce, de signaler à son collègue que la devise de son ministère, grand autrefois, était: quand ça va mal, les durs entrent en action!

Des voix: Bravo!

* * *

LES TRANSPORTS

LA DISPARITION DE GRENADES TRANSPORTÉES DE DUNDURN À CHILLIWACK (C.-B.)—DEMANDE D'ENQUÊTE SUR LES MESURES SÉCURITAIRES

M. Alex Patterson (Fraser Valley-Est): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Mardi dernier, j'ai demandé au ministre de la Défense nationale quelles mesures de sécurité prennent son ministère et celui des Transports lorsqu'il est question de transport d'explosifs. Étant donné la réponse qui m'a été faite et étant donné que dix grenades ont été volées dont huit ont été trouvées dans une boîte à sable dans la cour de récréation d'une école de Chilliwack, je demande au ministre de décrire à la Chambre les précautions que prennent les ministères de la Défense nationale et des Transports à l'égard des chargements de ce genre.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je suis persuadé, malgré le caractère très important et très urgent de la question, que la période des questions n'est pas vraiment le meilleur moment pour le ministre de communiquer ce genre de renseignements.

M. Patterson: Monsieur l'Orateur, puis-je poser la question suivante au ministre? Je me demande si le ministre serait d'accord pour faire effectuer une enquête minu-